

Aperçu du fonds PLACEMENTS AGF INC.

30 avril 2021

Fonds de revenu de dividendes canadiens AGFiQ (anciennement, Fonds de revenu de dividendes AGFiQ) - série FV

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds de revenu de dividendes canadiens AGFiQ (anciennement, Fonds de revenu de dividendes AGFiQ). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Placements AGF Inc. au 1-800-267-7630 ou à l'adresse tigre@AGF.com, ou visitez le site www.AGF.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

CODES DU FONDS: \$CAN: AGF2503		GESTIONNAIRE DU FONDS :		Placements AGF Inc.
DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE (SÉRIE FV): 5 septembre 2018	GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE : Placements AGF		Placements AGF Inc.
VALEUR TOTALE AU 28 FÉVRIER 2021 :	1 758,6 millions \$	DISTRIBUTIONS:	Mensuelles, taux annuel cible de 5 %, plus annuelles e décembre. Les distributions sont réinvesties sauf si, dar certains cas, vous choisissez des liquidité	
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) :	Données n. d Aucun investisseur au 30 septembre 2020			
	Septemble 2020	PLACEMENT MINIMAL:		initial 500 \$; additionnel 25 \$

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

L'objectif de l'OPC est de procurer aux investisseurs une plus-value du capital à long terme ainsi que la possibilité d'un revenu mensuel, en investissant principalement dans des actions qui donnent droit à des dividendes élevés et sont négociées à des bourses canadiennes. L'OPC peut également investir dans des effets du marché monétaire et des titres à revenu fixe émis par des sociétés par actions et des gouvernements du Canada. La position maximale en placements sur les marchés étrangers est de 30,0 %.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements détenus par le fonds au 28 février 2021. La répartition des titres en portefeuille peut changer.

Dix principaux placements (28 février 2021)

No	mbre total de placements :	74
Po	urcentage total des 10 principaux placements :	2,3 % 34,7 %
10	. Enbridge Inc.	
9.	Thomson Reuters Corp.	2,6 %
8.	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	2,6 %
7.	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	2,7 %
6.	TC Energy Corp.	2,9 %
5.	Banque Nationale du Canada	2,9 %
4.	Waste Connections Inc.	3,6 %
3.	Brookfield Asset Management Inc.	4,4 %
2.	Banque Toronto-Dominion	4,6 %
1.	Banque Royale du Canada	6,2 %

Répartition des placements (28 février 2021)



MFP_02503_21-F



QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Placements AGF Inc. estime que le niveau de volatilité de ce fonds est **de faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du fonds, consultez les rubriques « Quels sont les risques d'un placement dans l'OPC? » et « Risques inhérents aux OPC » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

Comme la plupart des OPC, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de la série FV du fonds depuis la date de lancement. Cette section présente le rendement du fonds après déduction des frais. Ces frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Les rendements annuels ne sont pas disponibles pour les parts de la série FV du fonds puisque ses titres sont offerts au public au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année entière. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce fonds dans le passé mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Cette information n'est pas disponible pour les parts de la série FV du fonds puisque ses titres sont offerts au public au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins d'une année entière.

Rendement moyen

Le rendement moyen n'est pas disponible pour les parts de la série FV du fonds puisque ses titres sont offerts au public au moyen d'un prospectus simplifié depuis moins de 12 mois consécutifs.



À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ? AUX INVESTISSEURS QUI :

- recherchent un fonds canadien bien diversifié
- ont un horizon de placement à moyen ou long terme
- ont une tolérance au risque de faible à moyenne
- en ce qui concerne la série FV, préfèrent obtenir des rentrées de fonds mensuelles régulières qui peuvent comprendre un remboursement de capital

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous déteniez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, détenir et vendre des actions ou des parts de la série FV du fonds. Le rendement de chaque série de parts du fonds peut varier en raison des charges et des frais différents qui y sont liés (y compris toute commission). Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais de souscription

Il n'y a aucuns frais d'acquisition applicables à l'achat des parts de ce fonds. Vous pouvez acheter des parts de la série FV uniquement par l'entremise d'un représentant ayant obtenu l'approbation préalable de Placements AGF Inc.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL? (SUITE)

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais associés au fonds comprennent les frais de gestion, les frais d'administration fixes et tous les autres frais d'exploitation qui ne font pas partie des frais d'administration fixes, la quote-part de RFG du fonds, s'il y a lieu, se rapportant à tout fonds sous-jacent et les frais relatifs aux opérations. Les frais de gestion annuels associés à la série représentent 1,00 % de la valeur de la série et les frais d'administration fixes associés à la série représentent 0,0551 % de la valeur de la série. Puisqu'il n'y avait aucun investisseur au 30 septembre 2020, les données sur les frais d'exploitation qui ne font pas partie des frais d'administration fixes et les frais relatifs aux opérations ne sont pas encore disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi ne sera versée.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous avez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez	
Frais de négociation à court	Jusqu'à 2 % de la valeur des titres que vous vendez ou échangez dans les 30 jours civils suivant la date de souscription, ou si des rachats ou des	
terme ou fréquente	échanges multiples ont été effectués dans les 15 jours civils suivant cette date. Ces frais sont remis au fonds.	
Services tarifés Cette série est disponible si vous avez un compte à services tarifés ou associé à des frais globaux, pour lequel vous payez di		
	l'entreprise de votre représentant.	

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Placements AGF Inc. ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Placements AGF Inc.Téléphone : 905-214-820555, Standish Court, bureau 1050Sans frais : 1-800-267-7630Mississauga (Ontario)Site Web : www.AGF.comL5R 0G3Courriel : tigre@AGF.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilières.ca**.

MFP_02503_21-F

PLACEMENTS AGF INC. 4 de 4